

**RELEVE DES DECISIONS OU AVIS
EMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER**

Séance du 20/09/2004

ORDRE DU JOUR	DECISIONS OU AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)	DELIBERATION N°
Point 0: Autres 0-1 Banalisation de la journée du 13 octobre 2004	Le Conseil d'administration adopte la banalisation de la journée du 13 octobre 2004 pour les étudiants.	Scolarité Cabinet	2004/09/276
Point 1: Approbation des comptes rendus 1-1 Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 3 mai 2004	Le compte rendu du Conseil d'administration du 3 mai 2004 est adopté sous réserve de remplacer "8000 bénéficiaires" par "8000 repas par an" dans l'intervention de Monsieur le Secrétaire Général page 4. Monsieur MADAULE demande que son intervention du début d'après midi sur la convention CNRS soit ajoutée au compte rendu. La transcription intégrale de la cassette sera ajoutée au compte rendu.	DAG	
Point 2: Remise aux Domaines 2-1 Matériels proposés à la réforme (2 listes)	La liste des matériels à remettre à la réforme est adoptée (annexe 2004/09/266).	DLSI SG (Monsieur Kamionka)	2004/09/266
Point 3: Conventions 3-1 Conventions en vote bloqué	L'accord de coopération interuniversitaire entre l'UPS et l'Université de Tunis El Manar (Tunisie) est adopté. La convention entre l'UPS et L'INSA pour l'utilisation de la salle de danse par l'UFR STAPS est adoptée. La domiciliation de l'Association "ASSO MER" sur l'Université Paul Sabatier est adoptée.	DAG AC	2004/09/267
3-2 Conventions discutées en CA	Les conventions entre l'UPS (UFR SVT) et l'ENFA, relative à la mise à disposition de Monsieur TREILHOU pour les années 2002/2003 et 2003/2004 sont adoptées. Les conventions entre l'UPS (IUT A) et le Pôle Universitaire Européen de Toulouse concernant le Module Pôle AC.12 de formation en langue pour l'année 2002-2003 et 2003-2004 sont adoptées.	DAG AC	2004/09/268-1 2004/09/268-2

Point 4: Finances 4-1 Compte financier 2003	Le compte financier 2003 est adopté.	AC	2004/09/269
4-2 Décisions Budgétaires Modificatives relatives au compte financier 2003	Les décisions budgétaires modificatives relatives au compte financier 2003 sont adoptées.	Division du Budget DAFAG	2004/09/270
Point 5: Action sociale concernant les personnels titulaires fonctionnaires d'état, dispositif Sapin et les ANT 5-1 Action sociale concernant les personnels titulaires fonctionnaires d'état, dispositif Sapin et les ANT	<p>Le Conseil d'administration adopte la motion sur l'action sociale et les personnels fonctionnaires titulaires sur emplois gagés.</p> <p>Les fonctionnaires titulaires sur emploi gagé doivent être encouragés et aidés à faire des recours systématiques contre le refus qui leur est opposé pour bénéficier des prestations accordées aux autres fonctionnaires.</p> <p>Le SCAS est autorisé de manière transitoire à accorder aux fonctionnaires titulaires sur emplois gagé les mêmes prestations que celles accordées aux autres fonctionnaires après que celles-ci leur aient été refusées par l'Etat et par la CAF.</p>	Cabinet	2004/09/271-1
Point 6: Recherche 6-1 Projet de répartition des crédits d'infrastructure Recherche entre les composantes	La répartition des crédits d'infrastructure Recherche est adoptée.	Division du Budget DRRE DAFAG	2004/09/272
Point 7: Statuts du Département inter-UFR de L1 Sciences et STAPS	La majorité des deux tiers des membres en exercice du CA n'étant pas atteinte le projet n'est pas adopté mais fonctionnera de manière transitoire le temps de l'habilitation.	Département inter-UFR de L1	
8-2 Masters : conditions d'inscription/règles d'équivalences anciens et nouveaux diplômes	<p>Les modalités d'inscription dans le cursus MASTERS 1ere année de l'UPS sont adoptées en ajoutant un 4ème point "Pour l'année 2004 l'inscription des étudiants de santé se fera comme avant". (annexe 2004/09/273-1)</p> <p>Le Conseil d'administration adopte les principes pour les équivalences entre les maîtrises et les nouveaux cursus de M 1 proposés par le CEVU en remplaçant "supérieur à 10" par "supérieur ou égal à 10" (annexe 2004/09/273-2)</p>	Scolarité	2004/09/273-1 2004/09/273-2
8-3 MCC - Corps de Santé	Les Modalités de Contrôle des Connaissances pour les facultés de médecine sont adoptées	Scolarité	2004/09/274
8-4 Projet VAE/FSE	Le projet VAE/FSE est approuvé.	Scolarité SCUIO MFCA	2004/09/275

8-5 Calendrier : 2ème session de 1ère année	La proposition de faire la deuxième session d'examen de première année en juin est rejetée.	Scolarité	
Point 9: Personnels ITAOS 9-1 Adoption de la liste des demandes de créations d'emplois	La liste des demandes de création d'emploi IATOS est adoptée.	DPIATOS SGARH	2004/09/277
Point 10: Personnels Enseignants et Enseignants Chercheurs 10-1 Publication des emplois vacants et demandes de création	Le tableau de publication des emplois est adopté (annexe 2004/09/278). L'échange d'emploi avec l'université d'Artois est adopté. Deux emplois de PR sont attribué à l'IUT, à charge pour l'IUT de rendre deux supports de MCF à l'Université Paul Sabatier.	DPE	2004/09/278-1 2004/09/278-2

Toulouse, le 29 septembre 2004

Le Président de l'Université

Professeur Jean-François SAUTEREAU